

Groupe de travail UBRAF

Compte-rendu de la réunion - Deuxième réunion

Date : Lundi 26 juillet 2021, 13h00 – 15h00 (heure de Genève)

Points de suivi :

- *Les membres du groupe de travail enverront leurs commentaires détaillés sur le projet d'UBRAF au Secrétariat.*
- *Le Secrétariat partagera le projet de compte-rendu de la réunion du 26 juillet 2021 et programmera le prochain appel.*
- *Conseils du groupe de travail sur la meilleure façon de plaider pour des investissements dans la lutte contre le sida et dans le Programme commun – « elevator pitch (argumentaire éclair) ».*

1. Bienvenue et brève introduction

- Le Secrétariat a souhaité la bienvenue aux membres du groupe de travail sur le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) au deuxième appel et a apprécié leur engagement et leur soutien pour le développement du nouvel UBRAF.
- L'ordre du jour de la réunion est présenté et adopté.

2. Approbation du compte-rendu du premier appel

- Le Secrétariat a soumis le compte-rendu de la réunion à l'approbation du groupe de travail et a mentionné qu'elle sera publiée sur la page dédiée au développement de l'UBRAF sur le site Web de l'ONUSIDA. Le compte-rendu a été approuvé sans commentaires.

3. Nomination du président

- Le Secrétariat a annoncé la nomination du président, le Dr Jesper Sundewall, chercheur à l'Université de Lund et professeur associé d'économie de la santé à l'Université du KwaZulu-Natal. Il est titulaire d'un doctorat en sciences médicales et en recherche sur les systèmes de santé. Il a travaillé dans le domaine de la santé mondiale au cours des 15 dernières années, tant sur le terrain qu'au niveau mondial, notamment pour l'Agence suédoise de développement international et dans le milieu universitaire, ce qui fait de lui un excellent candidat pour ce poste.
- Le nouveau président a apprécié cette confiance et a partagé son enthousiasme à l'idée d'assumer ce nouveau rôle. Il a repris la présidence à partir de ce moment-là et a partagé sa compréhension du rôle en termes d'orientation des discussions, d'écoute des différents points de vue, de synthèse des discussions et de travail en étroite collaboration avec le Secrétariat pour traiter au mieux les commentaires.

4. Mise à jour de la réunion du CCP de juin 2021

- Le Président a invité le Secrétariat à partager ses réflexions générales sur le CCP de juin 2021.
- En général, tous les membres du CCP ont apporté leur soutien et formulé des recommandations utiles sur l'avant-projet d'UBRAF (voir le résumé non officiel des commentaires partagés avant la réunion), dont les principales sont les suivantes :

- Réduire la longueur et la répétition des concepts dans le document.
 - Rendre le projet d'UBRAF plus orienté vers l'action et centré sur le mandat et la sphère d'influence du Programme commun et la lutte contre les inégalités liées au VIH.
 - Inclure une référence actualisée à la Déclaration politique des Nations Unies de 2021 adoptée en juin 2021.
 - Rendre le résumé exécutif plus succinct et le présenter davantage comme le « elevator pitch (argumentaire éclair) »/résumé de la proposition de valeur du Programme commun.
 - Clarifier la théorie du changement (TdC) pour mieux se concentrer sur le Programme commun, renforcer ses « si...alors déclarations » et mieux afficher les liens avec la Stratégie mondiale de lutte contre le sida et le cadre de résultats ainsi qu'améliorer la visualisation de la TdC.
 - Renforcer la section sur la responsabilité.
- Les prochaines dates du CCP sont confirmées comme suit : Session spéciale du CCP le 6 octobre et CCP du 7 au 9 décembre 2021, les deux réunions devant se dérouler en format virtuel, les discussions préalables au CCP étant prévues une semaine à l'avance. Les documents de base doivent être soumis un mois à l'avance.
 - Le Secrétariat a fait le point sur le travail effectué jusqu'à présent sur la révision du projet d'UBRAF, en abordant certains des points mentionnés ci-dessus ainsi que la révision éditoriale. Le projet comprend quelques commentaires/questions sur lesquels les commentaires des membres du groupe de travail sont les bienvenus, ainsi que des espaces pour des éléments encore à développer.
 - L'avis du groupe de travail est sollicité en particulier sur la manière de trouver le bon équilibre entre la capture de la complexité de la TdC/Cadre de résultats du Programme commun et sa présentation de manière courte et simple, tout en répondant à la recommandation de l'évaluation indépendante de la riposte du système des Nations Unies au sida de développer une TdC mieux articulée.
- Clarifications
 - **Pays/objectifs de la riposte accélérée** : Le Secrétariat a précisé que l'approche principale de la riposte accélérée consistait à se concentrer sur les lieux, les populations et les investissements en début de période qui resteront centraux. Il est prévu que l'accent demeure en général sur le soutien aux mêmes pays. La méthodologie d'allocation des ressources est en cours de développement et sera partagée dès qu'elle sera disponible.
 - **Calendrier de rapportage** : Le nouvel UBRAF 2022-26 débutera en janvier 2022. Lors du CCP de juin 2022, le Programme commun rendra compte de la dernière année de l'actuel UBRAF 2016-21 et le premier rapport annuel sur le nouvel UBRAF sera soumis en juin 2023.
 - **Surveillance mondiale du sida (SMS). Indicateurs UBRAF** : Les indicateurs UBRAF seront présentés au CCP en décembre 2021 pour assurer l'alignement avec les indicateurs SMS qui seront développés d'ici octobre 2021. Il y a beaucoup de synergies et la coordination sera assurée. Si l'on maintient deux processus distincts, mais qu'on les aligne, c'est parce que les indicateurs SMS sont plus complets et plus programmatiques, permettant à tous les pays de suivre les progrès accomplis dans la réalisation de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida, des objectifs mondiaux et de la Déclaration politique 2021, tandis que les indicateurs de l'UBRAF devront surveiller les performances du Programme commun, y compris les indicateurs de performance organisationnelle.

5. Discussion

- **Centralité des communautés et des populations clés** : Les communautés et les populations clés devraient être mentionnées d'emblée et de manière plus explicite (dans la TdC et le cadre de résultats également) en référence aux défis épidémiques auxquels elles sont confrontées. Il a été précisé que la plupart des résultats sont formulés comme un renforcement des capacités des « pays et des communautés », reconnaissant le rôle des deux, afin de refléter un commentaire précédent visant à souligner également le rôle des gouvernements en tant que responsables et à calibrer cet équilibre.
- **Réimaginer l'approche/le langage de l'UBRAF** : une partie du document est encore rédigée selon les lignes de l'UBRAF actuel, en s'appuyant sur une approche qui n'a pas pleinement fonctionné, puisque nous sommes en retard sur plusieurs objectifs. Il est important de réimaginer l'approche, d'abandonner l'approche plus cloisonnée et biomédicale au profit d'une approche plus holistique, de riposter au VIH à travers le prisme de l'inégalité et de la traduire en actions spécifiques avec des indications claires de « qui fait quoi ». Il a été recommandé d'établir des liens plus spécifiques et une cohésion entre la Stratégie mondiale de lutte contre le sida, la nouvelle Déclaration politique des Nations Unies et l'UBRAF, notamment par le biais d'un langage plus ciblé/actualisé.
- **Développement des capacités des pays/régions** : il a été suggéré que le nouvel UBRAF soit plus spécifique sur ce que le Programme commun fera pour renforcer les capacités au niveau national/régional, y compris conformément aux principes de la participation accrue des personnes vivant avec le VIH/sida (Greater Involvement of People Living with HIV/AIDS - GIPA). Le Secrétariat a précisé que, bien que les résultats concernent tous les niveaux, il est suggéré d'ajouter deux pages sur les priorités du Programme commun pour combler les lacunes et les inégalités et accélérer le passage à l'échelle dans chaque région au cours des cinq prochaines années. Une planification plus détaillée pour soutenir les pays figurera dans le Plan de travail et le budget biennaux.
- **Capacités du Programme commun** : il a été suggéré que le rapport du Programme commun sur ses ressources, y compris les ressources humaines, soit plus standardisé. Il a été précisé que toutes les ressources de base et autres ressources hors budget de base investies dans la lutte contre le VIH par les Coparrainants et le Secrétariat sont communiquées au CCP dans un rapport annuel. Compte tenu de l'évolution des capacités dans les pays et de la diminution des ressources humaines des Nations Unies travaillant spécifiquement sur le VIH, le Programme commun réajuste son mode de fonctionnement en recherchant des compétences différentes, par exemple pour un travail plus intégré, tout en reconnaissant qu'il est plus difficile d'en rendre compte. L'importance pour les Coparrainants de tirer parti de leurs systèmes (par exemple, dans le cas de l'OMS, leur mandat pour la Couverture Santé Universelle - CSU) a été soulignée. Une évaluation de la capacité est en cours et devrait fournir des informations qualitatives pour mieux comprendre les actifs et répondre à la préoccupation susmentionnée.
- **Maintenir la visibilité du VIH/sida** : l'importance de soutenir collectivement l'engagement politique et les investissements pour maintenir la visibilité du VIH/sida et, par conséquent, la nécessité de messages cohérents de la part des États membres à ce sujet à tous les conseils d'administration des Coparrainants et dans les conversations sur la gouvernance du Fonds mondial ont été soulignées.
- Théorie du changement :
 - La complexité et le contenu de la TdC ont été appréciés. Pour la rendre plus accessible à divers publics, il est suggéré de la rendre plus cohérente, avec un flux clair, et de mieux montrer les liens entre la TdC globale et les TdC imbriquées, les liens avec la Stratégie mondiale de lutte contre le sida et le cadre de résultats (avec la hiérarchie complète des résultats, la chaîne et la responsabilité, y compris le

financement) et ce qui sera mesuré et rapporté. La clarté servirait à des fins de communication, de gestion et d'évaluation.

- Les preuves à l'appui du lien hypothétique entre les produits (outputs) et les résultats (outcomes) gagneraient à être plus explicites. Il a également été suggéré de ne retenir que les produits ou les résultats qui sont clairement mesurables et d'explorer des moyens innovants pour y parvenir.
- Les membres ont suggéré de rendre le document plus concret et spécifique, au-delà de la théorie, sur la manière dont il entraînera des changements dans la réalité, d'expliquer comment l'examen de ce qui se passe sera effectué, évalué et ajusté si nécessaire avec un apprentissage continu et sera utilisé comme un outil de gestion. Il apparaît comme un peu statique et doit être transformé en un outil de gestion plus concret pour corriger le cap pendant la période UBRAF. Il sera utile de clarifier davantage les outils de suivi et d'évaluation. Le Secrétariat a expliqué que l'intention est que les équipes conjointes des pays l'utilisent lorsqu'elles examinent les données du programme pour informer la planification. Les fonctions d'évaluation de l'ONUSIDA ont été renforcées ces dernières années et des informations supplémentaires à ce sujet seront incluses.
- Il sera important de clarifier davantage la manière dont les progrès seront mesurés de façon réaliste, et quelles données seront utilisées. Il sera important de trouver un équilibre approprié entre la qualité des données et l'utilisation de sources de données plus ouvertes/grises, par exemple les données de la société civile (tout en notant à nouveau la distinction entre les données de la Surveillance mondiale de la lutte contre le sida et les indicateurs de l'UBRAF). Cette science citoyenne pour une meilleure approche des données devrait de préférence s'aligner sur une mise en évidence communautaire des interventions.
- **Cadre de résultats** : les membres ont apprécié la clarté et le contenu du cadre de résultats et ont souligné qu'il devrait être intimement lié à la TdC et se concentrer sur le rôle de catalyseur et de levier du Programme commun. La nécessité de se concentrer sur la prévention et sur l'accès équitable des populations clés a été soulignée, ainsi que la nécessité d'adapter le cadre de résultats dans les pays. Les efforts intersectoriels et les opportunités de financement pourraient être un rôle important à explorer/optimiser pour le Programme commun. Le Secrétariat a expliqué le rôle unique qu'il se propose de jouer en contribuant à assurer les interconnexions/intersections entre les domaines de résultats qui peuvent être considérés comme une « toile d'araignée » en s'appuyant sur les acteurs et les actions multisectoriels pour des progrès de qualité. Des priorités et des actions plus spécifiques du Programme commun seront présentées dans la section des priorités régionales. L'inclusion d'efforts et de résultats transversaux sur un financement plus durable de la lutte contre le sida a été appréciée.
- **Cadre de responsabilité** : le projet de section sur le cadre de responsabilité pourrait bénéficier de plus de clarté, de spécificité et d'explication (en particulier la responsabilité financière et programmatique, montrant l'engagement avec les communautés, capturant les aspects du « système »). Il a été suggéré de le décomposer par niveaux, jusqu'aux Coparrainants, pays et communautés, et de développer un outil de gestion visuel, éventuellement en annexe, qui pourrait servir à responsabiliser les dirigeants. Le défi de l'attribution/contribution du travail du Programme commun reste complexe étant donné la nature de son travail et le fait que davantage de résultats proviennent d'efforts collectifs. Les membres ont été invités à partager les meilleures pratiques/exemples, en particulier sur le langage intelligent à utiliser avec le Secrétariat. Il a été souligné que, si des améliorations ont été apportées ces dernières années à la collecte et à la communication des données financières, il reste difficile de travailler avec 12 systèmes financiers différents. En outre, il y a de plus en plus d'autres exigences obligatoires de l'ONU pour des rapports plus intégrés à prendre en compte (comme pour l'Examen quadriennal complet des politiques, UNinfo, les ODD, le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies sur l'égalité des genres et

l'autonomisation des femmes, le Pacte de financement des ODD).

6. Mise à jour sur la Répartition des tâches (DoL)

- L'OMS, en sa qualité de président du Comité des Organismes coparrainants (COC), a fait une brève mise à jour du processus de mise à jour de la Répartition des tâches. Il a été souligné qu'un examen approfondi et une mise à jour de la Répartition des tâches ont été effectués en 2018. La Répartition des tâches est applicable aux niveaux mondial, régional et national, avec une adaptation si nécessaire. Il est nécessaire de l'affiner, notamment pour l'aligner sur la Stratégie mondiale de lutte contre le sida, mais son objectif et son contenu général sont par ailleurs considérés comme toujours valables en termes d'articulation des rôles et des responsabilités respectifs, compte tenu du principe de flexibilité existant pour l'adapter aux divers contextes régionaux et nationaux, le cas échéant. L'analyse préliminaire suggère de réduire la complexité en combinant certains domaines tout en intégrant les nouveaux. Un défi potentiel est l'intégration du VIH dans des programmes plus larges et des responsabilités connexes (par exemple, la CSU, la santé et droits sexuels et reproductifs (SDSR)).
- Il est suggéré aux membres du groupe de travail de lire la note d'orientation existante sur la Répartition des tâches de 2018¹ en vue de préparer la discussion qui sera planifiée dans le cadre de l'un des prochains appels en août.
- Des inquiétudes ont été soulevées concernant les positions parfois incohérentes des Nations Unies sur les questions liées à la drogue. Il a été précisé que le leadership des Nations Unies, à tous les niveaux, a réaffirmé, à de multiples occasions, l'importance de la lutte contre le VIH et soutient sans équivoque la position des Nations Unies sur les questions de drogue, la Stratégie mondiale de lutte contre le sida, la Déclaration politique sur le VIH/sida et son engagement à les concrétiser.

7. Prochaines étapes

- Les membres du groupe de travail ont été invités à faire part de leurs commentaires sur le projet d'UBRAF par courriel.
- Le projet de compte-rendu de la réunion (NFR) sera partagé avec tous les membres du groupe de travail et, une fois finalisé, il sera mis en ligne sur la nouvelle page Web de l'UBRAF du portail des résultats et de la transparence.
- **Prochaine réunion** : Étant donné le calendrier serré (documents au CCP pour début septembre 2021) mais le défi d'avoir un appel plus long vu le décalage horaire, il a été suggéré d'organiser deux appels en août : dates possibles (même horaire 13h-15h heure de Genève) pour lesquelles les membres sont invités à indiquer leur préférence. Les dates seront confirmées par le Secrétariat à l'approche de la date.
- Quelques sujets clés pour l'ordre du jour des prochains appels (avec plus de mises à jour sur l'ordre du jour et les documents qui seront envoyés à l'approche des dates) :
 - Pour l'UBRAF 2022 - 2026
 - Allocation des ressources
 - Hiérarchisation des priorités
 - Responsabilisation
 - Mise à jour sur la Répartition des tâches

¹ [Répartition des tâches 2018](#)

- Valeur des investissements
- Pour le plan de travail et budget 2022 -2023
 - Portée générale
 - Travaux prioritaires du Programme commun par régions et domaines de résultats
 - Budget

8. Remarques de clôture

- Le président et le Secrétariat ont remercié les membres du groupe de travail pour leur grand engagement et leur précieuse contribution au développement de l'UBRAF lors de cette deuxième réunion et ont accueilli leurs réactions et commentaires sur le projet d'UBRAF par courriel. Le Secrétariat partagera le projet de compte-rendu de cet appel et l'invitation et l'ordre du jour proposé pour la prochaine réunion.